

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SCOTA

Numéro SIRET : **25620310000035**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE GENERALE

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : SCOTA

ANNEE 2017

Code INSEE	SCOTA	BP
62041	SCOTA	2017

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	100,00	0,00
2	Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement	0,00	0,00
3	Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	90,67	0,00
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	0,00	0,00
5	Encours de la dette	0,00	0,00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

SCOTA - 62 - SCOTA	BP 2017
---------------------------	----------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2016.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	850 234,00	640 317,67
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 209 916,33
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		850 234,00	850 234,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	304 000,42	207 628,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	62 170,45	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 158 542,87
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		366 170,87	366 170,87
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		1 216 404,87	1 216 404,87

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	287 398,93	0,00	472 401,00	472 401,00	472 401,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	294 140,00	0,00	272 033,00	272 033,00	272 033,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	72 300,00	0,00	75 800,00	75 800,00	75 800,00
Total des dépenses de gestion courante		653 838,93	0,00	820 234,00	820 234,00	820 234,00
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		653 938,93	0,00	820 234,00	820 234,00	820 234,00
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	27 226,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		27 226,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL		681 164,93	0,00	850 234,00	850 234,00	850 234,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 850 234,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse		0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	514 158,00	0,00	580 557,20	580 557,20	580 557,20
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		514 158,00	0,00	580 557,20	580 557,20	580 557,20
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	59 760,47	59 760,47	59 760,47
Total des recettes réelles de fonctionnement		514 158,00	0,00	640 317,67	640 317,67	640 317,67
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		514 158,00	0,00	640 317,67	640 317,67	640 317,67

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 209 916,33

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 850 234,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

30 000,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	84 000,00	62 170,45	272 000,00	272 000,00	334 170,45
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	115 378,87	0,00	12 000,42	12 000,42	12 000,42
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		199 378,87	62 170,45	284 000,42	284 000,42	346 170,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		34 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		233 378,87	62 170,45	304 000,42	304 000,42	366 170,87
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		233 378,87	62 170,45	304 000,42	304 000,42	366 170,87
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						366 170,87

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	12 075,00	0,00	3 900,00	3 900,00	3 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		12 075,00	0,00	3 900,00	3 900,00	3 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	6 100,00	0,00	5 728,00	5 728,00	5 728,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	50 000,00	0,00	168 000,00	168 000,00	168 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		56 100,00	0,00	173 728,00	173 728,00	173 728,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		68 175,00	0,00	177 628,00	177 628,00	177 628,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	27 226,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		27 226,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL		95 401,00	0,00	207 628,00	207 628,00	207 628,00
+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						158 542,87
=						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						366 170,87

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	30 000,00
------------------------------------------------------------------------------------------	------------------

SCOTA - 62 - SCOTA	BP 2017
---------------------------	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

SCOTA - 62 - SCOTA	BP 2017
--------------------	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	472 401,00		472 401,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	272 033,00		272 033,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	75 800,00		75 800,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	30 000,00	30 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		820 234,00	30 000,00	850 234,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	850 234,00
------------------------------------------------------	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	20 000,00	0,00	20 000,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	334 170,45	0,00	334 170,45
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	12 000,42	0,00	12 000,42
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		366 170,87	0,00	366 170,87

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	366 170,87
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SCOTA - 62 - SCOTA	BP 2017
---------------------------	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	580 557,20		580 557,20
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	59 760,47	0,00	59 760,47
	Recettes de fonctionnement - Total	640 317,67	0,00	640 317,67

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	209 916,33
-------------------------------------------	-------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	850 234,00
------------------------------------------------------	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	5 728,00	0,00	5 728,00
13	Subventions d'investissement	3 900,00	0,00	3 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (8)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		30 000,00	30 000,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	9 628,00	30 000,00	39 628,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	158 542,87
------------------------------------------------------------	-------------------

AFFECTATION AU COMPTE 1068	168 000,00
-----------------------------------	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	366 170,87
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	287 398,93	472 401,00	472 401,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	500,00	0,00	0,00
60623	Alimentation		250,00	250,00
60628	Autres fournitures non stockées		100,00	100,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 499,93	2 500,00	2 500,00
6064	Fournitures administratives	2 700,00	2 500,00	2 500,00
6068	Autres matières et fournitures	208 859,00	363 731,00	363 731,00
6132	Locations immobilières	15 000,00	45 000,00	45 000,00
6135	Locations mobilières	11 600,00	16 000,00	16 000,00
614	Charges locatives et de copropriété		0,00	0,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics		1 000,00	1 000,00
61551	Matériel roulant		300,00	300,00
61558	Autres biens mobiliers		250,00	250,00
6156	Maintenance	3 000,00	6 500,00	6 500,00
6161	Assurance multirisques	1 300,00	1 800,00	1 800,00
617	Etudes et recherches	9 000,00	850,00	850,00
6182	Documentation générale et technique	250,00	1 000,00	1 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	550,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et séminaires	2 300,00	2 600,00	2 600,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	300,00	500,00	500,00
6226	Honoraires	500,00	200,00	200,00
6231	Annonces et insertions	100,00	120,00	120,00
6232	Fêtes et cérémonies		200,00	200,00
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	400,00	400,00
6251	Voyages et déplacements		4 000,00	4 000,00
6256	Missions	500,00	300,00	300,00
6257	Réceptions	2 000,00	600,00	600,00
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	300,00	300,00
6262	Frais de télécommunications	2 240,00	650,00	650,00
6281	Concours divers (cotisations...)	17 200,00	16 500,00	16 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 000,00	3 750,00	3 750,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules		500,00	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	294 140,00	272 033,00	272 033,00
6218	Autre personnel extérieur	8 300,00	4 200,00	4 200,00
6331	Versement de transport	170,00	186,00	186,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	350,00	312,00	312,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	400,00	410,00	410,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations		0,00	0,00
64131	Rémunérations	121 000,00	73 400,00	73 400,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	22 920,00	6 600,00	6 600,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	1 000,00	925,00	925,00
6488	Autres charges	140 000,00	186 000,00	186 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	72 300,00	75 800,00	75 800,00
6531	Indemnités	52 000,00	55 000,00	55 000,00
6532	Frais de mission	6 000,00	5 000,00	5 000,00
6533	Cotisations de retraite	2 300,00	2 300,00	2 300,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	12 000,00	13 000,00	13 000,00
658	Charges diverses de la gestion courante		500,00	500,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	653 838,93	820 234,00	820 234,00
66	Charges financières (b)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	100,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	100,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	653 938,93	820 234,00	820 234,00

SCOTA - 62 - SCOTA	BP 2017
--------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	27 226,00	30 000,00	30 000,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	27 226,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		27 226,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		27 226,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		681 164,93	850 234,00	850 234,00

	+
RESTES A REALISER 2016 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	850 234,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SCOTA - 62 - SCOTA	BP 2017
--------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	514 158,00	580 557,20	580 557,20
7461	DGD		40 100,00	40 100,00
7472	Régions		24 500,00	24 500,00
74751	GFP de rattachement	514 158,00	515 957,20	515 957,20
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		514 158,00	580 557,20	580 557,20
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		59 760,47	59 760,47
7788	Produits exceptionnels divers		59 760,47	59 760,47
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		514 158,00	640 317,67	640 317,67
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		514 158,00	640 317,67	640 317,67

RESTES A REALISER 2016 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	209 916,33
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	850 234,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SCOTA - 62 - SCOTA	BP 2017
--------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	84 000,00	272 000,00	272 000,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	80 000,00	156 000,00	156 000,00
2031	Frais d'études		111 000,00	111 000,00
2051	Concessions et droits similaires	4 000,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	115 378,87	12 000,42	12 000,42
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 000,00	5 000,00	5 000,00
2184	Mobilier		7 000,42	7 000,42
2188	Autres immobilisations corporelles	112 378,87	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		199 378,87	284 000,42	284 000,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	14 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	20 000,00	20 000,00	20 000,00
168751	GFP de rattachement	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses financières		34 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		233 378,87	304 000,42	304 000,42
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		233 378,87	304 000,42	304 000,42

RESTES A REALISER 2016 (11)	62 170,45
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	366 170,87

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SCOTA - 62 - SCOTA	BP 2017
--------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	12 075,00	3 900,00	3 900,00
1322	Régions	12 075,00	0,00	0,00
1328	Autres		3 900,00	3 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		12 075,00	3 900,00	3 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	56 100,00	173 728,00	173 728,00
10222	F.C.T.V.A.	6 100,00	5 728,00	5 728,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	50 000,00	168 000,00	168 000,00
Total des recettes financières		56 100,00	173 728,00	173 728,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		68 175,00	177 628,00	177 628,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	27 226,00	30 000,00	30 000,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	20 000,00	25 000,00	25 000,00
28051	Concessions et droits similaires	5 000,00	700,00	700,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique		1 700,00	1 700,00
28188	Autres immobilisations corporelles	2 226,00	2 600,00	2 600,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		27 226,00	30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		27 226,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		95 401,00	207 628,00	207 628,00

+

RESTES A REALISER 2016 (10)	0,00
------------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	158 542,87
-----------------------------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	366 170,87
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SCOTA - 62 - SCOTA	BP 2017
--------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	----------------------------------------	--------------------------------------------------------	--------------------------------------------	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--------------------------------------------	--------------	---------------	-----------------------------------------	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	20 000,00	284 000,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	304 000,42
Equipements municipaux (2)		284 000,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	284 000,42
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	20 000,00											20 000,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Total dépenses de l'exercice	20 000,00	284 000,42	0,00	304 000,42								
RAR N-1 et reports	0,00	62 170,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 170,45
Total cumulé dépenses d'investissement	20 000,00	346 170,87	0,00	366 170,87								
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0,00	207 628,00	0,00	207 628,00								
RAR N-1 et reports	158 542,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	158 542,87
Total cumulé recettes d'investissement	158 542,87	207 628,00	0,00	366 170,87								

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	0,00	850 234,00	0,00	850 234,00								
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0,00	850 234,00	0,00	850 234,00								
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0,00	640 317,67	0,00	640 317,67								
RAR N-1 et reports	209 916,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	209 916,33
Total cumulé recettes de fonctionnement	209 916,33	640 317,67	0,00	850 234,00								

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	----------------------------------------	--------------------------------------------------------	--------------------------------------------	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--------------------------------------------	--------------	---------------	----------------------------------------------------------	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		20 000,00	346 170,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	366 170,87
Dépenses réelles		20 000,00	346 170,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	366 170,87
16	Emprunts et dettes assimilées	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
168751	GFP de rattachement	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	334 170,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	334 170,45
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastr	0,00	217 792,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	217 792,59
2031	Frais d'études	0,00	111 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 000,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	5 377,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 377,86
21	Immobilisations corporelles	0,00	12 000,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,42
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
2184	Mobilier	0,00	7 000,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,42

RECETTES

Total recettes d'investissement		158 542,87	207 628,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	366 170,87
Recettes réelles		158 542,87	177 628,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	336 170,87
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	158 542,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	158 542,87
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	158 542,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	158 542,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	173 728,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	173 728,00
10222	F.C.T.V.A.	0,00	5 728,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 728,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	168 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	168 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	3 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00
1328	Autres	0,00	3 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00
Recettes d'ordre		0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastr	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
28188	Autres immobilisations corporelles	0,00	2 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00

FONCTIONNEMENT

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6331	Versement de transport	0,00	186,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	186,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	312,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	312,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	410,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	410,00
64131	Rémunérations	0,00	73 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 400,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	6 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 600,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	925,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	925,00
6488	Autres charges	0,00	186 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	186 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	75 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 800,00
6531	Indemnités	0,00	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
6532	Frais de mission	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	2 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
658	Charges diverses de la gestion courante	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
	Dépenses d'ordre	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
RECETTES													
	Total recettes de fonctionnement	209 916,33	640 317,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	850 234,00
	Recettes réelles	209 916,33	640 317,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	850 234,00
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	209 916,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	209 916,33
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	209 916,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	209 916,33
74	Dotations, subventions et participations	0,00	580 557,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	580 557,20
7461	DGD	0,00	40 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 100,00
7472	Régions	0,00	24 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 500,00
74751	GFP de rattachement	0,00	515 957,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	515 957,20
77	Produits exceptionnels	0,00	59 760,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 760,47
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	59 760,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 760,47

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	850 234,00	850 234,00
Dépenses de l'exercice	0,00	850 234,00	850 234,00
011 Charges à caractère général	0,00	472 401,00	472 401,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	272 033,00	272 033,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	30 000,00	30 000,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	75 800,00	75 800,00
RECETTES TOTALES (2)	209 916,33	640 317,67	850 234,00
Recettes de l'exercice	0,00	640 317,67	640 317,67
74 Dotations, subventions et participations	0,00	580 557,20	580 557,20
77 Produits exceptionnels	0,00	59 760,47	59 760,47
Restes à réaliser - reports	209 916,33	0,00	209 916,33
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou défi)	209 916,33	0,00	209 916,33

Sous-fonction 02

020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale
---------------------------------------------------------	-------------------------

CHAPITRES	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale
DEPENSES TOTALES (2)	773 134,00	77 100,00
Dépenses de l'exercice	773 134,00	77 100,00
011 Charges à caractère général	471 101,00	1 300,00
012 Charges de personnel et frais assimil	272 033,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	30 000,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	75 800,00
RECETTES TOTALES (2)	640 317,67	0,00
Recettes de l'exercice	640 317,67	0,00
74 Dotations, subventions et participations	580 557,20	0,00
77 Produits exceptionnels	59 760,47	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (e)	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	20 000,00	346 170,87	366 170,87
Dépenses de l'exercice	20 000,00	284 000,42	304 000,42
Non individualisées en opérations	20 000,00	284 000,42	304 000,42
16 Emprunts et dettes assimilées	20 000,00	0,00	20 000,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	272 000,00	272 000,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	12 000,42	12 000,42
Restes à réaliser - reports	0,00	62 170,45	62 170,45
Non individualisées en opérations	0,00	62 170,45	62 170,45
20 Immobilisations incorporelles	0,00	62 170,45	62 170,45
RECETTES TOTALES (2)	158 542,87	207 628,00	366 170,87
Recettes de l'exercice	0,00	207 628,00	207 628,00
Non affectées aux opérations	0,00	207 628,00	207 628,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	30 000,00	30 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	173 728,00	173 728,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	3 900,00	3 900,00
Restes à réaliser - reports	158 542,87	0,00	158 542,87
Non affectées aux opérations	158 542,87	0,00	158 542,87
001 Solde d'exécution de la section d'investis	158 542,87	0,00	158 542,87

Sous-fonction 02	
020 Administration générale de la	
DEPENSES TOTALES (2)	346 170,87
Dépenses de l'exercice	284 000,42
Non individualisées en opérations	284 000,42
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00
20 Immobilisations incorporelles	272 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

Sous-fonction 02	
020	
Administration générale de la	
21 Immobilisations corporelles	12 000,42
Restes à réaliser - reports	62 170,45
Non individualisées en opérations	62 170,45
20 Immobilisations incorporelles	62 170,45
RECETTES TOTALES (2)	207 628,00
Recettes de l'exercice	207 628,00
Non affectées aux opérations	207 628,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	30 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	173 728,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	3 900,00
Restes à réaliser - reports	0,00
Non affectées aux opérations	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

SCOTA - 62 - SCOTA	BP 2017
--------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
avance remboursable CUA	200 000,00	20 000,00	100 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		20 000,00	I 20 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		20 000,00	20 000,00
1687	Autres dettes	20 000,00	20 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	20 000,00	62 170,45	D001 0,00	82 170,45

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		35 728,00	III 35 728,00
Ressources propres externes de l'année (a)		5 728,00	5 728,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	5 728,00	5 728,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		30 000,00	30 000,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	25 000,00	25 000,00
28051	Concessions et droits similaires	700,00	700,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 700,00	1 700,00
28188	Autres immobilisations corporelles	2 600,00	2 600,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	35 728,00	0,00	158 542,87	168 000,00	362 270,87

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 82 170,45
Ressources propres disponibles	IV 362 270,87
Solde	V = IV - II (6) + 280 100,42

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0	0	0	0	1	1
1	B	0	0	0	0	1	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		0	0	0	0	1	1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
1	B	ADM		0,00		
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
7	N	ENC		0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

SCOTA - 62 - SCOTA	BP 2017
---------------------------	----------------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le RAPENEAU PHILIPPE,
A Arras, le 13/04/2017
Le Président, RAPENEAU PHILIPPE,

Délibéré par le Comlité Syndical, réuni en session
Ordinaire. A Arras, le 13/04/2017

Les membres du Comité Syndical

Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	36
Nombre de suffrages exprimés :	37
VOTES : Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0
Date de convocation :	04/04/2017

Certifié exécutoire par le RAPENEAU PHILIPPE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 25 avril 2017, et de la publication le 14 avril 2017

A Arras, le 13 avril 2017